

Dans quelques mois, sans doute avant la fin du premier trimestre 2017, l'instruction des dossiers de demande de carte nationale d'identité va être confiée aux mairies disposant de stations biométriques. Saint-Junien et douze autres communes sont concernées en Haute-Vienne.

Trente personnes environ, accomplissent aujourd'hui cette mission à la Préfecture du département. C'est donc un volume de travail important que l'Etat veut aujourd'hui transférer aux collectivités locales, sans pour cela assortir cette nouvelle charge d'une compensation financière. Tout au plus, nous serait accordée une aide annuelle de quelques milliers d'euros. On parle de 3 000€ pour Saint-Junien où il conviendrait pourtant de créer trois à quatre postes. Le compte n'y est donc pas.

Le phénomène n'est pas nouveau. Passeports, rythmes scolaires, permis de construire... depuis plusieurs années, les collectivités territoriales sont confrontées simultanément à des transferts de charges et à la diminution de leurs dotations. Comment vont-elles pouvoir continuer à assurer leurs missions ?

La question se pose d'autant plus que le vent libéral qui souffle actuellement sur le pays ne présage rien de bon pour le service public.

Pierre Allard, maire

Pouce Travail Reconnaissance professionnelle pour 9 salariées



Béatrice Blum, Dominique Boulestin, Gisèle Fredon-Joubert, Martine Lacote, Marie-Renée Loedel-Perez, Jeanine Mousnier, Léonie Rasoamiramanana, Anne-Marie Renard, Isabelle Rouselot, ont reçu leur attestation.

Le 3 octobre, l'association Pouce Travail a délivré une attestation d'expérience professionnelle à neuf salariées en insertion. Ce document permet de mettre en avant les compétences qu'elles ont acquises en tant qu'employée de ménage.

Depuis près de 30 ans, Pouce Travail met à disposition ses salariés auprès de particuliers et de professionnels pour des missions de travail en entretien ménager, entretien des espaces verts, manutention, manœuvre...

Les salariées sélectionnées pour recevoir l'attestation interviennent depuis au moins six mois régulièrement auprès de trois clients minimum. Ces critères ont été définis pour permettre à ces clients d'évaluer le travail de leur intervenante sur le long terme. Leurs avis analysés, Pouce Travail a pu identifier les compétences acquises.

L'attestation a pour objectif d'enrichir le CV de chacune d'elles et devrait favoriser l'insertion professionnelle de ces salariées. C'est aussi une réelle reconnaissance de leur travail.

La remise de l'attestation a été réalisée en présence de la présidente de Pouce Travail, Bernadette Desroches, de la directrice, Laurence Beige et de membres du Conseil d'administration.

Pouce Travail - 05 55 02 03 16 - www.poucetravail.com.

Aménagements de sécurité La zone de rencontre se met en place

La sécurité sur la voie publique est une des priorités de la municipalité qui organise et règlemente l'espace communal en conséquence. La zone de rencontre se met ainsi en place ce mois-ci au centre-ville. D'autre part, un aménagement vient d'être réalisé à proximité de l'école République afin que les parents puissent attendre leurs enfants sans empiéter sur le trottoir et la voie de circulation.



Zone de rencontre. Annoncée publiquement en juin dernier, la mise en place d'une zone de rencontre en cœur de ville devient effective en décembre avec l'installation progressive de la signalétique adéquate par les services techniques.

Il va falloir s'y habituer mais très prochainement, sur le secteur concerné, le piéton pourra circuler sur la chaussée en étant prioritaire et les véhicules devront respecter la limitation de vitesse à 20km/h. Les rues du centre-ville ne deviennent donc pas piétonnes mais la circulation y sera apaisée au bénéfice des marcheurs et des cyclistes qui arrivent seconds dans la hiérarchie des usagers prioritaires. Cette nouvelle réglementation qui a fait ses preuves dans les nombreuses villes qui l'ont adoptée, sera

accompagnée progressivement du renouvellement du mobilier urbain, d'une signalétique commerciale et patrimoniale et dans quelques mois d'un nouvel éclairage public.

La zone de rencontre concerne les rues Lucien-Dumas, Jean-Jacques-Rousseau, Gabriel-Péri, Vermorel, Marcel-Paul ainsi que les places Deffuas et des Carreaux.

École République. La configuration des abords de l'école République ne permettait pas d'assurer pleinement la sécurité des personnes au moment de la sortie des classes. Abordé fin septembre lors d'une réunion entre les différents acteurs concernés, le problème a trouvé sa solution. Les services techniques municipaux viennent de créer un espace permettant aux parents de se regrouper pour attendre leurs enfants sans empiéter sur la voie.



AGENDA

8 et 9 décembre : Braderie de jouets du Secours populaire, salle A-Burbaud.

10 décembre : Marché de Noël, place Lacôte de 9h30 à 18h00.

10 décembre : Gala de boxe de l'ASSJ, au Palais des sports à 20h30.

11 décembre : Concert de Noël de l'Orchestre d'harmonie, salle des congrès à 16h00.

12 décembre : Don du sang, salle Amédée-Burbaud, de 14h30 à 19h00.

13 décembre : Arts du cirque, voltige : "Les butors", à partir de 5 ans, à 19h00.

14 décembre : Braderie du Secours catholique, salle Amédée-Burbaud.

14 et 17 décembre : Contes russes ; "Izbouchka", de 3 à 10 ans, à La Mégisserie, mercredi à 15h00, samedi à 10h00, 11h30 et 15h00.

17 décembre : Football en salle U7-U9 de l'ASSJ, gymnase des Charmilles.

17 décembre : Balade des illuminations avec ADN, rendez-vous à l'Office de tourisme à 18h30.

31 décembre : Humour : "Grand symposium : tout sur l'amour" avec Emma la clown et Catherine Dolto, à La Mégisserie, à 21h00.

13 janvier : Spectacle Danse pour le diabète 1, Salle des congrès, en soirée.

le P'tit DONJOUR

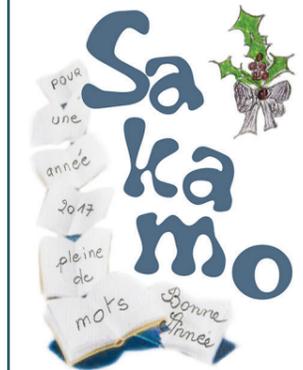
Le décor des fêtes
est planté
pages 2 et 3

Lettre municipale de Saint-Junien - décembre 2016 - n°159

Amis des Mots : Opération "sakamo"

À l'occasion de la nouvelle année, l'association "Amis des Mots", soucieuse de développer le goût de la lecture, offrira, au hasard de ses rencontres, un livre, emballé dans un sac décoré. Avec ses partenaires et ses distributeurs bénévoles, "Amis des Mots" contribuera ainsi à faire de l'année 2017 une année pleine de beaux et de bons mots.

Plus d'information sur le site de l'association :
<http://amisdesmots87>.



SOMMAIRE

Le nouveau
Conseil municipal
d'enfants est élu

Marché de Noël
le 10 décembre
place Lacôte

Bientôt
une zone
de rencontre

Colis des aînés

Le geste solidaire



Elus, agents du CCAS et du restaurant scolaire ont travaillé à l'amélioration du colis des anciens.

Le colis des aînés prend un petit coup de jeune cette année. Son contenu comme son emballage changent pour lui donner un nouvel attrait.

Contrairement à d'autres, la Ville de Saint-Junien a décidé de maintenir cette tradition issue de l'histoire ouvrière de la commune.

« Nous l'avons même amélioré cette année », confie Christophe Wacheux, conseiller municipal délégué aux personnes âgées. Nous avons supprimé le thé dansant du mois de juin qui n'avait guère de succès, pour réaffecter son budget au colis des anciens (...) Nous faisons mieux sans que cela ne coûte plus ». Les bénéficiaires pourront rapidement en juger puisque la distribution se déroule du 9 au 17 décembre.

Distribué la première fois en 1959 par l'Union syndicale ouvrière aux coopérateurs de plus de 65 ans ayant quarante ans de sociétariat, le colis est étendu à l'ensemble des Saint-Juniauds en 1962 lorsque la commune le reprend à son compte. Il vient s'ajouter au sac de charbon, à la séance de cinéma et au repas déjà offerts depuis 1960 par la ville à ses habitants de 65 ans et plus.

La vocation sociale du colis reste aujourd'hui la même. « Il y a de plus en plus de retraités avec de petits revenus. Le colis est un élément de la politique de solidarité menée par notre municipalité. Dans le contexte social difficile que nous connaissons et en cette période de fêtes, nous voulons apporter un peu de douceur à nos anciens »

insistent les élus municipaux, les responsables du Centre communal d'action sociale et du restaurant scolaire qui ont œuvré à l'amélioration de ces étrennes particulières.

Plus de 2 200 personnes sont bénéficiaires de cette attention municipale.

La distribution se déroule du 9 au 17 décembre, à la Mairie (entrée à l'arrière du bâtiment), du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00, le samedi de 9h00 à 11h00.

Les colis qui n'auront pas trouvé preneurs pendant cette période seront donnés aux associations humanitaires de la commune.

Conseil municipal d'enfants
Les 32 nouveaux élus



Les élections pour le renouvellement du Conseil municipal d'enfants (CME) se sont déroulées le 18 novembre dans les écoles et collèges de la ville. 783 élèves ont participé au scrutin pour élire 32 conseillers parmi les 77 candidats.

École Chantemerle : Jeanne Beaulieu-Courivaud, Sienna Dauba, Alexia Petit et Juliette Soury, Yassine Benatmane, Louise Elchegara.

École Joliot-Curie : Océane Dijoux, Lola Larquier, Marius Buisson, Noé Guinebert, Clara Cessat, Johanne Michaud.

École Glane : Elise Neslias, Lola Gouloumès, Lucile Suire, RomaneDubois.

École République : Lola Denizet, Marie Guillot, Emma Cousty, Alice Delhoménie, Anne Berger, Zoé Nicolas.

Collège Louis-Michel : Vincent Leemans, Grégory Mabillat, Nathanaël Nicolas, Eva Van-Hulle.

Collège Langevin : Noa Boutelha-Dijoux, Flora Lacroix, Léa Levesque, Tess Viala-Nouaille, Mathias Quemener, Ritchie Tillemont.

La séance d'installation du nouveau Conseil municipal d'enfants se tiendra le vendredi 9 décembre.

11 novembre

La terre de Verdun



La bataille de Verdun a semé l'horreur et le carnage pendant plusieurs mois sur les rives de la Meuse. Au printemps dernier, dans le cadre du centenaire de cette bataille, les élus du Conseil municipal d'enfants de Saint-Junien ont réalisé un voyage en ce haut lieu de notre histoire nationale. Lors des visites dans les tranchées et tunnels de la bataille, ils ont prélevé quelques dizaines de grammes de ce bout de territoire où se sont mêlés les sangs français et allemands.

Symboliquement ils ont rapporté un peu de cette terre martyrisée. Lors de la cérémonie du 11 novembre, ils l'ont déposée au pied du monument aux morts pour inscrire dans l'Histoire leur témoignage de fraternité et d'humanité.

Que les fêtes commencent !

**Le décor est planté.
Les rues s'illuminent.
Les animations se mettent en place.
Les fêtes de fin d'année sont lancées.**



Quelques nouveautés cette année encore dans les décorations de Noël.

La période des fêtes est lancée. Tout a commencé le 25 novembre avec l'illumination des rues. Les services techniques de la commune se sont mobilisés plus de quatre semaines pour mettre en place une décoration imaginée et préparée depuis plusieurs

mois déjà. Agent de la voirie, des bâtiments, du garage, des espaces verts ou administratif, chacun a pris sa part, de la remise à neuf de décors déjà existants à la création de nouveaux, sans parler de l'installation. En plus de l'investissement humain,

la commune a consacré cette année 10 000€ à l'achat ou à la location de décors, d'où quelques nouveautés lumineuses que les passants peuvent découvrir jusqu'au 7 janvier.

La place Guy-Môquet bénéficie ainsi de puits de feuilles incandescentes, la place Julienne-Petit est couverte d'une vague de lumière, la place Lasvergnas accueille d'énormes cadeaux dorés. Pour la première fois, les décorations s'engagent avenue Sadi-Carnot entre la place Lasvergnas et la rue Henriette-Pérucaud où des rideaux scintillants ont été posés. Un peu partout des surprises attendent le public.

A noter que les enfants des écoles élémentaires qui fréquentent les activités périscolaires, ont réalisé des dessins de fête qui sont exposés dans le hall de la mairie.

place de la mairie et boulevard de la République près de la place Lacôte. Durant la même période, le comité des fêtes invite les enfants à venir s'amuser sur le grand jeu installé place de la mairie. Enfin, il sera possible de déguster la soupe de la confrérie de la Bréjaude et de se faire maquiller, le vendredi 23 décembre après-midi, à la Halle aux grains (ou place Lénine si le temps le permet).

...bonnes chaussures...

Pour sa part, l'association ADN attend petits et grands pour une découverte des décorations lors de la Marche des illuminations, une balade commentée en cœur de ville le samedi 17 décembre. C'est gratuit et ouvert à tous. Rendez-vous à l'Office de tourisme à 18h30.

Petit train...

De son côté le comité des fêtes du centre-ville, « Les Paillouzes », propose, du 17 au 24 décembre, des balades en petit train. Il roulera toute la journée (sauf samedi matin). L'accès sera libre et gratuit aux arrêts qui se situeront à côté de l'Office de tourisme,

...et Père-Noël

Quant au Père-Noël, il sera bien entendu de passage à Saint-Junien, au Marché de Noël, place Lacôte (voir ci-contre) et à l'aérodrome où il atterrira grâce à l'aéroclub, le 10 décembre vers 15h00.

Marché de Noël le 10 décembre

Wendelstein, Zukowo et Charleroi se retrouvent à Saint-Junien le 10 décembre pour la 15^e édition du Marché de Noël. Les villes jumelles sont une nouvelle fois les invitées d'honneur de cette manifestation festive. Elles viennent avec bière, vin chaud, fromages, dentelles, décorations de Noël. Une cinquantaine d'autres exposants est attendue. Le public pourra faire le plein d'objets de décoration, cadeaux divers et produits de bouche. Il pourra aussi se sustenter sur place au camion restauration ou au stand du Comité de jumelage, ou simplement déguster des châtaignes grillées.

Un atelier de maquillage gratuit sera réservé aux enfants qui auront la visite du Père-Noël à partir de 15h00. Ils pourront alors se faire photographier gratuitement à ses côtés dans l'espace aménagé sur le kiosque.

L'après-midi, Lise proposera une animation musicale avec son orgue de barbarie. Marché de Noël, samedi 10 décembre, de 9h30 à 18h00, place Lacôte.



VITE DIT

Services municipaux
Les services municipaux seront fermés les samedis 24 et 31 décembre. Seule une astreinte pour les déclarations de naissance (06 98 67 50 68) sera maintenue de 9h00 à 12h00.

La médiathèque municipale sera fermée au public les samedis 24 et 31 décembre.

Le Multi accueil sera fermé du 24 décembre et 1er janvier inclus, **la Micro-crèche** du 17 décembre au 1er janvier inclus, **le Relais assistants maternelles** du 22 décembre au 1er janvier inclus et **le Lieu d'accueil enfants parents** du 26 décembre au 1er janvier inclus. **L'Aperté** sera fermé du 23 décembre au 3 janvier inclus.

La cyber-base et **les Maisons de quartiers** seront fermées pendant les vacances scolaires.

Accueil de loisirs
Durant les vacances de Noël, les enfants pourront fréquenter l'accueil de loisirs du Châtelard du 19 au 23 décembre et l'accueil de loisirs de Chaillac du 26 au 30 décembre. Renseignements et inscriptions à Saint-Junien au 05 55 02 10 21, à Chaillac au 05 55 02 72 38 ou 05 55 02 05 57. Anim'ados ne fonctionne pas à Noël.

Finances publiques
Le Centre des Finances publiques qui regroupe la Trésorerie et les services fiscaux, est installé dans ses nouveaux locaux, rue Junien-Rigaud depuis fin novembre.



Liste électorale
Deux scrutins auront lieu en 2017 : élection présidentielle les 23 avril et 7 mai ; élections législatives les 11 et 18 juin. Pour participer au vote, il est indispensable d'être inscrit sur la liste électorale. Les demandes d'inscriptions doivent être faites à la mairie, au plus tard le 31 décembre 2016 pour pouvoir voter en 2017. Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017, doivent prendre contact avec

la mairie avant le 31 décembre s'ils n'ont pas été informés de leur inscription d'office. Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service élections de la mairie (tél. 05 55 43 06 95).

Repas des aînés
Le repas offert aux aînés de la commune par la municipalité aura lieu le dimanche 5 février 2017 à 12h00 à la Salle des congrès du Châtelard. L'inscription se fera du 2 au 13 janvier 2017, au rez-de-chaussée de la mairie, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Pas de permanence le samedi

Concert de Noël
Le concert de Noël de l'Orchestre municipal d'harmonie et des orchestres de l'école de musique aura lieu dimanche 11 décembre à 15h30, Salle des congrès. L'orchestre benjamin, dirigé par Thierry Poix et l'orchestre cadet, dirigé par Pierre Palas se produiront en premier. Puis l'Orchestre d'harmonie, dirigé par François Guimbaud, clôturera le concert. Entrée gratuite avec participation libre pour le programme.

UNRPA
Le Comité de Saint-Junien de l'Union nationale des retraités et personnes âgées procède au renouvellement des cartes d'adhésions et à la distribution des colis de fêtes de fin d'année. Les permanences se tiennent dans le nouveau local, 13 rue Defaye, jusqu'au 24 décembre, du lundi au mercredi de 14h00 à 16h30, le samedi de 9h30 à 12h00.

Saint Junien

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien
Tél. 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr

Directeur de publication : Hervé Beaudet

Rédaction : service communication
crédit photos : Mairie et Lionel Mansion

Impression : Rivet, Limoges
5200 exemplaires